

» PRESSE NATIONALE

Politique

L'EXPRESSION

AN 66 DE L'INDÉPENDANCE : LA CÔTE D'IVOIRE RAVIVE LA FLAMME DU CIVISME

Le drapeau ivoirien a été mis à l'honneur lundi 3 août 2026, dans les administrations publiques à travers le pays, dans le cadre de l'opération « Une administration, un emblème », une initiative destinée à renforcer le civisme et le sentiment d'appartenance nationale, à quelques jours de la célébration du 66e anniversaire de l'indépendance. Cette cérémonie mensuelle, organisée chaque premier lundi du mois, s'est tenue dans le cadre de la 16e édition de la Semaine Nationale du Civisme (SNC), organisée du 31 juillet au 6 août par le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique. D'importantes actions, notamment des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière, des opérations de salubrité menées en lien avec la Semaine Nationale de la Propreté, ainsi que des actions de mobilisation autour du civisme et de l'engagement patriotique, sont au menu de cette semaine.

Economie

LEMANDAT

DÉVELOPPEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE : MAMBÉ DONNE LA RECETTE POUR UNE VÉRITABLE TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE

Le Plan National de Développement (PND) a pris de la place ; il a même pris toute la place. Matrice de l'action gouvernementale pour les cinq (5) ans à venir, le PND 2026-2030 s'invite à toutes les cérémonies, tant ce référent de l'action de l'Etat est déterminant pour l'avenir du pays. L'une des priorités de cette vision Côte d'Ivoire 2030 est la transformation de l'économie ivoirienne. C'est dire que le pays doit changer les activités pour ne plus dépendre de la simple vente de matières premières. En l'occurrence le cacao, le café, l'anacarde, entre autres. Il faudra désormais développer l'industrie locale, créer de meilleurs emplois et moderniser l'agriculture pour assurer une croissance durable. C'est ce que le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a décidé de faire. Il l'a dit le lundi dernier, lors de la journée du Prix National d'Excellence, à la salle des Pas perdus du Palais de la Présidence de la République.

soirinfo

AUDIENCE AVEC LES FRÈRES DIAKITÉ : NIALÉ KABA SALUE L'EXCELLENCE ENTREPRENEURIALE ET APPELLE À RENFORCER LE RAYONNEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE

La promotion de l'excellence nationale comme levier du rayonnement de la Côte d'Ivoire était au cœur de l'audience accordée, lundi 3 août 2026, par la ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nialé Kaba, à Alahassane Diakit, député de Divo, et à Fousséni Diakit, consul honoraire de la Côte d'Ivoire à N'Zérékoré, en République de Guinée. Recevant ses hôtes, Nialé Kaba a salué une distinction « bien méritée », estimant qu'elle récompense « l'engagement, le dévouement et la précieuse contribution au rayonnement de notre pays ». Pour la cheffe de la diplomatie ivoirienne, cette reconnaissance illustre le rôle stratégique que jouent les entrepreneurs nationaux dans le développement économique, ainsi que dans le renforcement de l'image de la Côte d'Ivoire à l'international.

COOPÉRATION IVOIRO-POLONAISE : ROMAIN PORQUET MOBILISE LES INVESTISSEURS À VARSOVIE

Du 3 au 5 juillet, Varsovie, la capitale polonaise, a accueilli le Forum mondial des consuls honoraires organisé par le ministère polonais des Affaires étrangères. En marge de cet important rendez-vous, la délégation ivoirienne a multiplié les rencontres économiques afin de promouvoir les opportunités qu'offre la Côte d'Ivoire. Pour Romain Porquet, consul honoraire de Pologne en Côte d'Ivoire, cette mission marque une étape importante dans le renforcement des relations économiques entre la Côte d'Ivoire et la Pologne. « Nous avons travaillé durant deux jours avec nos partenaires afin d'élaborer une feuille de route claire pour le retour en Côte d'Ivoire. L'objectif est de faire avancer concrètement les projets identifiés », a-t-il indiqué au cours d'une rencontre au consulat à Abidjan. Séduits par le dynamisme de l'économie ivoirienne, ces responsables ont exprimé leur volonté d'accompagner l'organisation d'un forum économique ivoiro-polonais à Abidjan.

RÉALISATION ET AMÉNAGEMENT DES OUVRAGES HYDRAULIQUES : LES PRÉLÈVEMENTS DES EAUX SONT SOUMIS À AUTORISATION OU DÉCLARATION PRÉALABLE

Dans le cadre de l'application de la loi n°2023-902 du 23 novembre 2023 portant Code de l'eau, le ministre des Eaux et Forêts a rappelé aux utilisateurs des ressources en eau, les obligations relatives aux régimes d'autorisation ou de déclaration préalable applicables aux prélèvements d'eaux brutes ainsi qu'à la réalisation de certains aménagements et ouvrages hydrauliques. Dans un communiqué en date du 3 août et signé du ministre Jacques Assahoré Konan, il ressort de l'article 12 de la loi suscitée que « les prélèvements dans les eaux du domaine public et la réalisation d'aménagements ou ouvrages hydrauliques sont soumis à autorisation ou déclaration préalable ». « Il convient de rappeler que cette obligation ne pèse que sur les opérateurs économiques, notamment les exploitants de forage et captage, les opérateurs d'alimentation en eau potable, les exploitants agricoles et agro-industriels, les exploitants miniers et producteurs d'énergie ainsi que les opérateurs touristiques et de loisirs », souligne le communiqué.

RELANCE DE LA FILIÈRE COCO ET PALMIER À HUILE À GRAND BÉRÉBY : LE MINISTRE BRUNO KONÉ LANCE LE PROGRAMME INTÉRIMAIRE 2026

Une nouvelle ère pour la filière Coco en Côte d'Ivoire. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, a officiellement lancé, le vendredi 31 juillet dernier à Grand Béréby, le programme Intérimaire de Développement des filières palmier à Huile et Coco. Un signal fort qui marque la prise en main par l'État d'une filière Coco trop longtemps restée à l'écart des grands investissements agricoles nationaux. « Notre ambition est de reconstruire une filière Coco sinistrée pendant trop longtemps », a déclaré le ministre. L'objectif est clair : atteindre plus de 100 000 hectares de nouveaux vergers de cocotiers d'ici dix ans, portés par une stratégie nationale en cours d'élaboration. Grâce aux avancées de la recherche agronomique, de nouvelles variétés rendent désormais possible l'implantation du cocotier dans plusieurs régions de la Côte d'Ivoire.

COOPÉRATION : LE PORT D'ABIDJAN VEUT RECONQUÉRIR LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES MALIENS

Le renforcement des échanges économiques entre la Côte d'Ivoire et le Mali était au centre d'une rencontre tenue, mardi 4 août 2026, entre le Directeur général du Port Autonome d'Abidjan (PAA), Kassoum Traoré, et le Président du Conseil Malien des Chargeurs (CMC), Bakissima Sylla. En séjour en Côte d'Ivoire, le responsable malien a été reçu en audience au siège du PAA. Cette rencontre a permis aux deux parties d'échanger sur les activités des opérateurs économiques maliens au sein de la plateforme portuaire d'Abidjan ainsi que sur les actions engagées pour faciliter le transit des marchandises à destination du Mali. Les discussions ont notamment porté sur l'amélioration des conditions d'acheminement des produits et des équipements destinés au marché malien, dans un contexte où la fluidité de la chaîne logistique demeure un enjeu majeur dans les pays sans façade maritime.

ABOBO / EMPLOI : TÉNÉ BIRAHIMA OUATTARA OUVRE LE GUICHET, MAMADOU TOURÉ DOUBLE LA MISE

L'Agence Emploi Jeunes organise, du 3 au 6 août 2026, à la place ADO d'Abobo, le « Carrefour des opportunités ». Ce forum est dédié à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes. La cérémonie d'ouverture, le lundi 3 août, a enregistré la présence de plusieurs personnalités, dont le Vice-Premier Ministre, ministre d'État, ministre de la Défense et député d'Abobo, Téné Birahima Ouattara. Au cœur de l'initiative : 8 343 opportunités mises à la disposition des jeunes. Offres d'emploi, stages, formations et financements sont accessibles dans un cadre d'information, d'échanges et de recrutement direct. L'objectif est de rapprocher les dispositifs publics d'insertion de leurs bénéficiaires. Téné Birahima Ouattara a souligné l'importance de l'emploi des jeunes pour la stabilité sociale et le développement économique. Selon le ministre Mamadou Touré, le volume des opportunités est passé de 3 500 à 8 343. Le dispositif comprend des financements pour les Activités Génératrices de Revenus, de 100 000 à 1 000 000 FCFA. S'y ajoutent des projets structurants, des Travaux à Haute Intensité de Main-d'Oeuvre et l'octroi de 2 000 permis de conduire. Au total, plus de 2,16 milliards de FCFA ont été mobilisés.

VILLAGE DE L'INDÉPENDANCE À YOPOUGON : LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE MOBILISÉ POUR ORIENTER ET ACCOMPAGNER LA JEUNESSE

Il n'y a pas que le divertissement au Village de l'indépendance. Depuis le 02 août et ce jusqu'au 06 août 2026, le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique a ouvert un stand dédié à l'information, à l'orientation et à l'accompagnement des jeunes au Village de l'Indépendance, à Yopougon Terminus 47. Sur place, c'est un stand plein de jeunes de tous âges. Des élèves, des étudiants, des jeunes en quête d'emploi, et des jeunes déscolarisés. Face aux tables dressées pour les accueillir, ils sont venus s'inscrire, mais surtout s'informer sur les différents dispositifs mis en œuvre par l'Agence Emploi-Jeunes, notamment le Permis de conduire, les Activités Génératrices de Revenus (AGR) et les Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO). Ils sont près de 400 jeunes qui visitent le stand par jour. Une enveloppe de 500 millions de FCFA a été mise à disposition pour soutenir les projets portés par les jeunes et faciliter leur accès aux différents mécanismes de financement mis en place par l'Agence Emploi-Jeunes.

DÉMOGRAPHIE EN CÔTE D'IVOIRE : LE TAUX DES NAISSANCES A AUGMENTÉ DEPUIS 2022

Le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), a remis, le vendredi 31 juillet 2026, à Cocody, le nouvel annuaire de naissances, décès, mariages, divorces et adoptions. Lors de la cérémonie de remise de ces données statistiques d'état civil, le Directeur de cabinet adjoint, Fructueux Bako, représentant le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général de corps d'armée Diomandé Vagondo, a fait des révélations sur les naissances en Côte d'Ivoire. S'appuyant sur les données de l'annuaire de 2025, il a fait observer que le taux de naissance a augmenté en Côte d'Ivoire depuis 2022. Ce qui suppose que les femmes font de plus en plus d'enfants depuis 4 ans. « Pour l'année 2025, le taux d'enregistrement annuel des naissances a enregistré une légère hausse à partir de 2022, passant progressivement de 54,7% à 57,6%, tandis que le taux d'enregistrement des naissances dans le délai a connu une augmentation de 2,2 points entre 2024 et 2025 », a révélé Fructueux



CONCOURS NATIONAL D'INTERNAT DE MÉDECINE : 339 CANDIDATS COMPOSENT POUR 90 POSTES BUDGÉTAIRES

La directrice des Établissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS), Dr Marie Joséphine Bitty, a annoncé, lundi dernier à Abidjan, que 339 candidats prennent part au concours national d'internat de médecine. Cela, au titre de l'année 2026, pour 90 postes budgétaires disponibles, rapporte une note d'information. Représentant le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle lors de l'ouverture des épreuves, Dr Bitty a indiqué que ce concours représente une étape importante dans le parcours de formation des médecins spécialistes en Côte d'Ivoire. Elle a d'ailleurs assuré que le processus de sélection repose sur la transparence, l'équité et la rigueur, afin de mieux garantir à tous les candidats les mêmes chances d'accès aux postes disponibles.



GRAND-LAHOU : LE GOUVERNEMENT RENFORCE LA PROTECTION DU CORDON SABLEUX ET INTERDIT TOUTE CONSTRUCTION

Le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique a annoncé le renforcement des mesures de protection du littoral de Grand-Lahou, conformément aux dispositions de la loi n° 2017-378 du 2 juin 2017 portant aménagement, protection et gestion intégrée du littoral. Dans un communiqué, le ministère précise que la portion du cordon sableux située entre la zone de fermeture de l'ancienne embouchure et celle de l'ouverture de la nouvelle embouchure est désormais considérée comme une zone protégée. À ce titre, « toute construction ou installation y est interdite. Seules les infrastructures indispensables aux services publics ou aux activités nécessitant un accès direct à l'eau pourront être autorisées. Ces projets devront toutefois faire l'objet d'une évaluation environnementale conformément au Code de l'Environnement et ne seront approuvés que si leurs impacts négatifs peuvent être suffisamment réduits ».



CÉLÉBRATION DU 66E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE : LE GOUVERNEMENT FAIT DON DE VIVRES À 1 000 MÉNAGES VULNÉRABLES DE YOPOUGON

En prélude à la célébration du 66e anniversaire de l'Indépendance de la Côte d'Ivoire, le ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté a procédé, au nom du Président de la République et du gouvernement, à une distribution de vivres au profit de 1 000 ménages vulnérables de la commune de Yopougon, informe un document transmis à L'inter. La cérémonie s'est déroulée, le mardi 4 août 2026, à la mairie de Yopougon, en présence du député-maire Adama Bictogo, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Adama Diawara, des membres du corps diplomatique, ainsi que des représentants de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). À cette occasion, la ministre Myss Belmonde Dogo a indiqué que cette action traduit l'attention constante du Président de la République envers les populations les plus vulnérables.



IPS-CNPS - PREMIÈRE VISITE D'AGENCE DE LA PCA : RETOUR AUX SOURCES

La présidente du Conseil d'administration (PCA) de l'Institution de Prévoyance Sociale-Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (IPS-CNPS), Raymonde Goudou-Coffie, a effectué, le mardi 4 août 2026, sa première visite officielle sur l'agence principale de Yamoussoukro. Elle était accompagnée du directeur général adjoint chargé de l'exploitation, Idriss Traoré, du manager de l'Agence de Prévoyance Sociale (APS) de Yamoussoukro, Essis Félix Agnéro, ainsi que de plusieurs directeurs centraux venus d'Abidjan. Au cours d'un point de presse, la PCA s'est dit « particulièrement édifiée » par les performances enregistrées à l'agence de Yamoussoukro. Elle a estimé que les objectifs assignés par la Direction générale sont « pratiquement atteints » au 30 juin 2026, ce qui témoigne du dynamisme des équipes. « Je suis certaine qu'avant même 2030, les objectifs fixés dans le cadre du Plan National de Développement

(PND) seront atteints », a-t-elle affirmé.



ÉDUCATION NATIONALE : LE MINISTÈRE ET LA FONDATION NSIA POUR DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Un horizon nouveau s'ouvre pour le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique (MENAET). En effet, un accord de partenariat entre le MENAET et la fondation NSIA a été acté, le mardi 4 août 2026, au cabinet dudit ministère à Abidjan-Plateau. Cet accord va couvrir l'éducation, l'alphabétisation, l'enseignement technique, la formation professionnelle, mais également la qualité des infrastructures, et les perspectives offertes à tous ces enfants. A cela s'ajoute le renforcement des capacités des enseignants qui sont dans ces secteurs. Jean Kacou Diagou, PCA de la fondation NSIA, a souligné que c'est une convention qui permet au gouvernement, au secteur public et à un groupe du secteur privé de travailler main dans la main pour aider l'école ivoirienne à aller vers l'excellence. Le ministre Koffi N'Guessan a, quant à lui, précisé les closes de cette convention de façon concrète avant de décliner la vision du Président Alassane Ouattara consistant à regrouper l'éducation nationale, l'alphabétisation et l'enseignement technique afin de permettre aux jeunes de pouvoir choisir la formation de type général, mais de plus en plus vers la formation professionnelle et l'enseignement technique.



COLONIE D'ÉTAT 2026 : 250 ENFANTS À LA DÉCOUVERTE DE LA CÔTE D'IVOIRE ET DES VALEURS CITOYENNES

Le ministère du Tourisme et des Loisirs, à travers la Direction générale des Loisirs dirigée par Isabelle Anoh, a officiellement donné, le samedi 1er août 2026, à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) de Marcory, le coup d'envoi de la 5e édition de la Colonie d'État. Autour du thème « Loisirs et découverte du territoire pour une citoyenneté par l'expérience collective », cette initiative vise à faire des vacances scolaires un moment d'apprentissage, de partage et de découverte. Cette année, près de 250 enfants âgés de 7 à 14 ans, issus de 21 régions de Côte d'Ivoire participent à cette colonie qui se déroule pendant douze jours à Daloa. Au cours de leur séjour, les jeunes colons prendront part à un programme riche et varié combinant découvertes culturelles et touristiques, activités citoyennes, pratiques sportives, jeux éducatifs et numériques, ateliers artistiques ainsi que des séances de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Culture



DROIT D'AUTEUR, GESTION COLLECTIVE ET MÉCANISMES D'ASSISTANCE : LE BURIDA EXHORTE DES ARTISTES DE LA RÉGION DU GBOKLÉ À SE PROFESSIONNALISER

Dr Ehouman Maxime, directeur de la répartition du Bureau Ivoirien des Droits d'Auteur (BURIDA), a invité, le samedi 1er août 2026, des artistes de la région du Gboklé à se professionnaliser en déclarant leurs œuvres, et en adhérant à l'organisme de gestion collective afin de mieux protéger leurs créations et leurs carrières. Il s'exprimait lors d'une session de formation consacrée aux droits d'auteur, aux droits voisins, à la gestion collective et aux mécanismes d'assistance du BURIDA en faveur des artistes, notamment en cas de maladie. Cette activité s'inscrivait dans le cadre du Sèkèh Festival 2026, initié par le président du Conseil régional du Gboklé, Kébé Mahamadou. « Elle permet aux créateurs de percevoir leurs droits d'auteur, de bénéficier d'un encadrement institutionnel et d'accéder aux dispositifs de protection sociale mis en place par l'État à travers le ministère de la Culture et de la Francophonie », a-t-il déclaré.



FOOTBALL : LE TECHNICIEN FRANÇAIS HERVÉ RENARD RETROUVE LA CÔTE D'IVOIRE

Le Français Hervé Renard a été nommé sélectionneur de la Côte d'Ivoire pour succéder à Emerse Faé, a annoncé, mardi 4 août 2026, la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) sur ses réseaux sociaux. Après avoir quitté l'Arabie saoudite et fait une pige au Mondial 2026 avec la Tunisie pour deux rencontres perdues, Hervé Renard retrouve les Éléphants. Âgé de 57 ans, il avait déjà occupé ce poste entre 2014 et 2015, avec à la clé une Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en 2015 avec la génération de Yaya Touré, après près de 25 ans de disette. « Champion d'Afrique avec la Côte d'Ivoire en 2015, Monsieur Hervé Renard effectue son retour à la tête des Éléphants avec pour mission de conduire la sélection nationale dans la préparation et la participation aux prochaines compétitions internationales. (...) Monsieur Hervé Renard est attendu à Abidjan dans les prochains jours afin de prendre officiellement ses fonctions. Il sera présenté aux médias et au public sportif lors d'une conférence de presse dont la date, l'heure et le lieu seront communiqués ultérieurement », a expliqué la FIF.



VU SUR LE NET

Economie

KOACI8.COM
Kocaci l'info au cœur de l'Afrique

DÉFILÉ DU 7 AOÛT : LA DGI APPELLE LES CONTRIBUABLES DE YOPOUGON À PRIVILÉGIER LE PAIEMENT EN LIGNE

La Direction générale des Impôts (DGI) invite les contribuables des Directions régionales Abidjan Nord IV et V à effectuer leurs paiements d'impôts et taxes par voie numérique, en raison des perturbations de circulation liées aux préparatifs de la célébration du 66^e anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Dans un communiqué publié, ce mardi 4 août, le Directeur général des Impôts informe que des répétitions du défilé militaire se tiennent du 30 juillet au 5 août 2026 sur l'axe du boulevard de la Solidarité, entre Siporex et Kenya, dans la commune de Yopougon. Ces répétitions, organisées quotidiennement de 8 heures à 16 heures, entraînent la fermeture temporaire de cet axe à la circulation. Cette situation complique considérablement l'accès au site fiscal de Yopougon, situé à proximité du boulevard. Afin d'éviter les désagréments et de garantir la continuité des opérations fiscales, la DGI recommande aux usagers de recourir aux solutions de paiement électronique mises à leur disposition, notamment le portail e-Impôts et l'application DGI Mobile.

CICG
Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

AUGMENTATION DU PRIX DU CARBURANT : LE MINISTRE AMADOU KONÉ RENCONTRE LES ORGANISATIONS DE TRANSPORTEURS ET LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

En raison de la récente augmentation du prix du carburant, le ministre des Transports et des Affaires maritimes, Amadou Koné, a tenu une réunion, le lundi 03 août 2026 à Abidjan, avec les représentants des organisations de transporteurs ainsi que des associations de consommateurs. Cette rencontre s'est déroulée en présence de dirigeants de faitières, tels que Ibrahim Diaby, directeur général du Haut conseil du patronat des entreprises de transport routier (HCPTR), Adama Touré, président des gares routières, et Ben N'Faly Soumahoro, président de la Fédération ivoirienne des consommateurs Le Réveil (FICR), entre autres. Pour Amadou Koné, cette réunion est en ligne avec la volonté du gouvernement de maintenir un dialogue constructif avec tous les acteurs concernés, l'objectif étant de préserver un climat social serein afin d'assurer un système de transport moderne et efficace au bénéfice des citoyens. Le ministre a précisé que l'augmentation des prix des produits pétroliers dépasse le cadre national et touche de nombreux pays, ajoutant qu'elle s'inscrit dans un contexte international marqué par une crise mondiale qui impacte les marchés.

Sport

CAN FÉMININE 2026 : LA CÔTE D'IVOIRE DOMINE LA TANZANIE ET FILE EN QUARTS

La Côte d'Ivoire poursuit son excellent parcours à la CAN Féminine 2026. Les Éléphantesses ont obtenu leur qualification pour les quarts de finale de la CAN Féminine 2026 après sa victoire face à la Tanzanie (2-1), ce mardi, lors de la troisième journée du groupe B. Les Éléphantesses ont pris l'avantage juste avant la pause grâce à N'Sira Ouédraogo, qui a ouvert le score à la 44e minute. Un avantage conservé jusqu'à la seconde période avant que la sélection ivoirienne ne creuse l'écart. À la 68e minute, Inès Konan a inscrit le deuxième but de la Côte d'Ivoire sur penalty, permettant aux joueuses de Reynald Pedros de prendre une avance confortable dans cette rencontre décisive. La Tanzanie n'a toutefois pas abandonné et a réduit l'écart dans le temps additionnel. Diana Lucas Msewa a marqué à la 90e+9 minute, ramenant le score à 2-1, sans toutefois empêcher la victoire ivoirienne. Avec ce succès, la Côte d'Ivoire termine la phase de groupes avec une qualification pour les quarts de finale de la compétition.

» AGENCE DE PRESSE

Société 



ALIMENTATION SCOLAIRE : LA DIRECTION DES CANTINES SCOLAIRES PLANCHE SUR L'ÉLABORATION D'UN NOUVEAU MANUEL DE MENUS

La Direction des Cantines Scolaires (DCS) a organisé, le mardi 04 août 2026, à Abidjan un atelier du groupe de travail technique dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau manuel de menus des cantines scolaires qui remplacera l'ancien manuel datant de 2012. « Depuis plus d'une décennie, le gouvernement ivoirien s'est engagé à améliorer la qualité des repas scolaires afin de contribuer à la santé, au développement cognitif et à la réussite scolaire des élèves. A cet effet, un manuel de menus à base de denrées locales a été élaboré en 2012 par la DCS avec l'appui de ses partenaires techniques », a déclaré le spécialiste en nutrition-santé à la DCS, Kouadio Fokouo. Selon lui, ce document constitue depuis lors un outil de référence pour la planification et la préparation des repas servis dans les cantines scolaires. « Il s'agit de réviser les menus avec des données probantes et de proposer des recettes à valeur nutritive à base d'ingrédients disponibles à bas prix dans les différentes localités » a-t-il précisé.



LA LUTTE CONTRE LES CHAUFFEURS SANS PERMIS S'INTENSIFIE DANS LES GARES ROUTIÈRES À MAN

Les responsables du transport routier à Man ont renforcé les contrôles dans les gares de la ville, permettant de détecter et d'écarter plusieurs conducteurs ne disposant pas de permis de conduire, a indiqué lundi 3 août 2026, le chef de la grande gare routière, Bamba Karim. Les mesures engagées par les acteurs du transport visent à assainir l'environnement des gares routières et à s'assurer que seuls les conducteurs remplissant les conditions requises exercent l'activité de transport de voyageurs. Dans un contexte marqué par le renforcement des actions de prévention des accidents de la circulation, les responsables du transport ont fait de la régularité administrative des conducteurs et des véhicules l'un des axes de leur stratégie de sécurisation des voyages. Le directeur régional des Transports du Tonkpi, Djè Bi Irié Wilson, a salué l'engagement des responsables des gares et des conducteurs dans cette démarche d'assainissement du secteur. Il a exprimé l'espoir que ces actions contribuent à renforcer le respect des règles de sécurité et à réduire les risques d'accidents sur les routes de la région.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



+225 07 87 36 36 36

101
Annuaire du Gouvernement

Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable